

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la réunion Du 12 Décembre 2017

ORDRE DU JOUR :

1. – Adoption du compte rendu de la séance précédente
2. – Restructuration du Groupe Scolaire Dézelot – Validation du projet et demandes de financement
3. – Budget 2017 – Modification de crédits
4. – Bilan définitif concernant la contribution financière de la commune au coût de la première visite de contrôle facturé par la SPANC (FERCHER) aux propriétaires florentais d'installation d'assainissement non collectif
5. – ZAC du Bois d'Argent – Compte rendu financier par la SEM TERRITORIA
6. – Aménagement de la forêt communale
7. – Autorisation d'ouverture des commerces le dimanche
8. – Délégations au Maire en vertu de l'Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : Néant

L'an deux mille dix-sept, le douze Décembre à 18 h 00, le Conseil municipal de SAINT FLORENT SUR CHER, légalement convoqué le six Décembre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger JACQUET, Maire.

Etaient présents : Mmes et Mrs JACQUET Roger, Maire – LAMBERT Jacques – JACQUET Marc – DEBOIS Anne-Marie – TABARD Alain – DEMAY Françoise – BOUCHER Mireille - LEMKHAYER Kamal, Adjoints - BARRY François – MICHEL Carole – DURIEUX Olivier – BUSSIÈRE Laurence MOUTTOU Emmanuelle – SEBA Hakim – PROGIN Nicole – LESEC Jean-Louis - CHARRETTE Philippe – LEPRAT Monique – DELAVAUD Pierre – BEAUDOUX Marie-Claude.

Etaient représentés : Mrs et Mmes LASNE Marie – BREUILLE Sylvie – TEILLET Jean-François – ROBERT Marinette – BEGASSAT Jean-Claude avaient remis leurs pouvoirs respectivement à Mr et Mmes DEMAY Françoise – BOUCHER Mireille JACQUET Marc – PROGIN Nicole – BEAUDOUX Marie-Claude.

Etaient absents : Mmes et Mrs MILLOT MAYSOUNADE Olivier – ROUSSEAU-GAY Eva – TOURNEZIOT Amandine – AIT BAHHA Moustapha -

Secrétaire de séance : Mme BEAUDOUX Marie-Claude

En exercice : 29 Présents : 20 Procurations : 5 Absents : 4 Votants : 25

1. - ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

2. - RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE DEZELOT – VALIDATION DU PROJET ET DEMANDE DE FINANCEMENT

Exposé de Monsieur le Maire

Vu la délibération n° 2017/06/02 du 22 Juin 2017 autorisant Monsieur le Maire à signer le contrat de mandat public de maîtrise d'ouvrage avec la SEM TERRITORIA,

Vu la délibération n° 2017/09/01 du 28 Septembre 2017 approuvant les propositions de la SEM TERRITORIA et autorisant Monsieur le Maire à signer les marchés de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet CARRE D'ARCHE, de contrôle technique avec la SOCOTEC et de coordonateur SPS avec l'APAVE,

Vu la réunion de la Toutes Commissions du 20 Novembre 2017 consistant en la présentation par le Cabinet d'Architecte CARRE D'ARCHE de deux scenarii de restructuration du Groupe scolaire Dézelot, afin que les élus puissent arrêter le projet définitif,

Il convient de valider le projet détaillé ci-après :

L'opération a pour finalité de restructurer l'Ecole élémentaire DEZELOT.

Le site est constitué de trois bâtiments, la restauration scolaire et l'école de musique, du bâtiment DEZELOT 1 et du bâtiment DEZELOT 2. La restauration scolaire et l'immeuble ne sont pas impactés par le projet de restructuration.

La finalité de l'opération est :

- Démolir le bâtiment DEZELOT 2
- Démolir les bâtiments préfabriqués
- Rénover les sols du bâtiment DEZELOT 1
- Construire une extension afin d'intégrer les salles de classes déconstruites
- Requalifier et sécuriser l'accès à l'établissement
- Isoler l'accès de l'école de musique vers la cour de récréation
- De reprendre les revêtements de sols au droit des bâtiments démolis
- Sécuriser la périphérie du bâtiment au titre du PPMS
- Création d'un jardin pédagogique
- Intégration du RASED dans le groupe scolaire

Après analyse du programme, les élus ont retenu le projet suivant :

- L'accès principal s'effectuera depuis la Rue Charles Migraine proche de l'entrée de DEZELOT 1. L'entrée est de plein pied avec la rue. Un parvis est créé afin de sécuriser les entrées et sorties des élèves. Ce parvis est couvert permettant aux accompagnateurs de déposer et récupérer les enfants à l'abri des intempéries.
- Le bâtiment est sur deux niveaux afin de réaliser le chantier en dehors du périmètre de DEZELOT 2.
- L'entrée dans le bâtiment s'effectue depuis un hall ouvert qui distribue le long de la Rue Charles Migraine la salle polyvalente, la salle de motricité, les espaces ULIS et le RASED, le préau et les sanitaires. En face de l'entrée sont implantés l'administration et l'ascenseur. Il permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder au premier étage de DEZELOT 1 et à la cour de récréation haute.
- Les sanitaires en position centrale sont accessibles depuis l'intérieur du bâtiment mais aussi depuis la cour de récréation.
- Les salles de classe sont implantées à l'étage en liaison direct avec DEZELOT 1 et la cour de récréation haute.
- Le bâtiment est implanté en retrait par rapport à la Rue Charles Migraine.
- La cour est restructurée après les démolitions. Elle est aménagée sur deux niveaux liaisonnés par un espace paysager et par des espaces verts.

L'estimation du projet est détaillée dans le tableau annexé et s'élève à un montant global de **3 250 493 € HT soit 3 888 566 € TTC.**

Il convient de retenir le plan de financement de cette opération programmée entre 2018 et 2020 afin de solliciter les différentes aides financières que la Commune peut prétendre au titre de :

- La réserve ministérielle relative aux subventions pour travaux divers d'intérêt local – aides exceptionnelles aux collectivités territoriales à déposer auprès du Ministère de l'Intérieur
- La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) – Grandes priorités d'investissement à déposer en Préfecture du Cher
- La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à déposer en Préfecture du Cher en 2018 et 2019.

A noter que la signature du contrat de territoire entre le Département du Cher – la Communauté de Commune FERCHER PAYS Florentais permet de bénéficier d'un financement de 350 000 € du Département.

Le plan de financement peut donc être arrêté comme ci-dessous :

Libellé	Montant HT	Taux
Etat – DETR – 2018	500 000 €	15.00 %
Etat – DETR - 2019	500 000 €	15.00 %
Etat - DSIL	500 000 €	15.00 %
Réserve Ministérielle	200.000 €	6.00 %
Département	350 000 €	11.00 %
Sous total subventions	2 050 000 €	63.00 %
Emprunt	1 200 493 €	37.00 %
Total de l'opération	3 250 493€	100.00 %

Interventions :

Madame PROGIN fait savoir qu'il aurait été bien que ce projet soit présenté à l'ensemble du conseil municipal.

Monsieur le Maire lui répond qu'il a été présenté lors de la Toutes Commissions du 20 Novembre 2017.

Madame PROGIN trouve que cette présentation a été courte et sommaire et que le scénario retenu était celui du Maire.

Madame LEPRAT demande si ce projet comporte bien l'ascenseur ?

Réponse positive

Monsieur CHARRETTE évoque son intervention lors de la Toutes Commissions concernant le bâtiment des logements communaux qui va devenir une verrière dans cet ensemble réhabilité et demande s'il est envisagé de le démolir.

Monsieur le Maire répond que ce n'est pas prévu pour l'instant.

Monsieur CHARRETTE demande si le plan de financement est ferme et es-ce-que la Région et le Pays ont été sollicités ?

Monsieur le Maire précise qu'il a eu un rendez-vous avec un représentant de la Région et qu'il était accompagné de Mr TABARD

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide, à l'unanimité, le projet énoncé ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des subventions dont peut prétendre la Commune afin de financer l'opération.

3.- BUDGET 2017 – MODIFICATIONS DE CREDITS N° 2017/03

Exposé de Monsieur Marc JACQUET, Adjoint délégué aux Finances.

SECTION DE FONCTIONNEMENT –Inscription de crédits pour 123 126,00€-

SECTION D'INVESTISSEMENT –Inscription de crédits pour 22 998,00€-

Le virement entre section est augmenté de 114 691,00€.

Les modifications à apporter au budget sont détaillées dans les pièces annexées.

Interventions :

Monsieur CHARRETTE félicite la qualité du travail réalisé par le Service Comptabilité – Finances et apprécie les échanges lors des réunions des commissions.

Monsieur Marc JACQUET précise que c'est un travail d'équipes entre élus et service et rappelle que les élus sont novices face à ce travail complexe.

Madame Claudine MOREAU souligne le bon échange entre les élus et le service et qu'il y a toujours un bon retour avec un bon état d'esprit.

VOTE DE LA DMB 03-2017

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances qui s'est réunie le 6 décembre 2017, il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur la Décision Modificative Budgétaire n° 3 (DMB 03) de la manière suivante :

- 1. - par chapitres pour ce qui concerne la section de fonctionnement**
- 2. - pour ce qui concerne la section d'investissement par opérations en dépenses d'équipement,
Opérations financières et Opérations d'ordre.**

TOTAL DMB 03 : 146 124€ répartis de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : + 123 126€ SECTION D'INVESTISSEMENT : + 22 998€

Chapitre	Libellé –fonctionnement-	Pour	Contre	Abstention
DEPENSES				
011	Charges à caractère général	25	0	0
66	Charges financières	25	0	0
67	Charges exceptionnelles	25	0	0
022	Dépenses imprévues	25	0	0
023	Virement à la Section d'Investissement	25	0	0
RECETTES				
013	Atténuation de charges	25	0	0
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	25	0	0
73	Impôts et taxes	25	0	0
74	Dotations, subventions de participations	25	0	0
77	Produits exceptionnels	25	0	0
042 (ordre)	Opérations d'ordre de transfert entre sections (travaux en régie)	25	0	0

Investissement - dépenses d'équipement individualisées en opérations				
N°	Libellé de l'opération	Pour	Contre	Abstention
16	Restaurant scolaire	25	0	0
17	Médiathèque	25	0	0
74	Bâtiments scolaires	25	0	0
76	Hôtel de Ville	25	0	0
77	Centre Technique	25	0	0
79	Travaux de voirie	25	0	0

Investissement - hors opération –dépenses / recettes-				
Dépenses financières (réelles)		25	0	0
Dépenses 040 -Opérations d'ordre de transfert entre sections (ordre)	Travaux en régie	25	0	0
Investissement - hors opération –dépenses / recettes- (suite)				
Dépenses et recettes – Opérations Pour compte de tiers-	458201-458101 & 458204-458104	25	0	0
Recettes d'équipt (hors subventions)	16 – Emprunts et dettes	25	0	0
Recettes d'ordre	021 – Virement de la section de fonctionnement	25	0	0

4.- BILAN DEFINITIF CONCERNANT LA CONTRIBUTION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU COUT DE LA PREMIERE VISITE DE CONTROLE FACTURE PAR LE SPANC (FERCHER) AUX PROPRIETAIRES FLORENTAIS D'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Monsieur Marc JACQUET, Adjoint délégué aux Finances explique que lors du conseil municipal du 27 octobre 2009 par délibération n° 2009/10/08, la commune de ST FLORENT S/CHER avait décidé, à titre exceptionnel, de prendre à son actif le versement direct aux propriétaires florentais d'une contribution de 30€ sur le coût de la 1^{ère} visite de contrôle par les agents du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de leur installation d'assainissement non collectif.

Cette décision deviendra caduque après la dernière 1^{ère} visite de contrôle effectuée.

Lors des conseils municipaux des 20 décembre 2011 et 15 décembre 2015, des bilans provisoires ont été présentés faisant état d'une participation globale de la Commune de 1 530€ suite aux demandes réceptionnées entre 2009 et le 1^{er} décembre 2015.

Après avoir contacté les services techniques de FerCher –secteur SPANC-, il s'avère que la phase « 1^{ère} visite de contrôle » des installations florentaises est aujourd'hui terminée. Par conséquent, il convient de présenter en cette fin d'année 2017 le bilan définitif afin de clôturer cette opération.

Suite aux derniers dossiers transmis par le SPANC et les démarches effectuées par les propriétaires, la participation financière de la Commune a été comptabilisée de 2009 à 2017 de la manière suivante :

Année budgétaire	Crédits ouverts au budget (art.6745)	Nbre de contrôles effectués	Nbre de demandes reçues	Total de la participation communale
2009	1 500€	2	0	0€
2010	750€	31	4	120€
2011	1 380€	16	11	330€
2012	800€	19	4	120€
2013	750€	37	21	630€
2014	450€	36	11	330€
2015	360€	10	0	0€
s/s total 2009-2015				1 530€
2016	1 720€	112	51	1 530€
2017	1 500€	6	1	30€
Bilan définitif		269	103	3 090€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'arrêter et de clôturer le bilan définitif de la contribution financière au titre du SPANC.

5. - ZAC DU BOIS D'ARGENT – COMPTE RENDU FINANCIER PAR LA SEM TERRITORIA EXERCICE 2016

Monsieur le Maire explique que la concession d'aménagement signée le 12 Décembre 2012 avec la SEM TERRITORIA dans le cadre de l'opération d'aménagement relative à la réalisation de la ZAC du Bois d'Argent prévoit en son article 17 – Comptabilité – Comptes rendus annuels que la Collectivité concédante exerce son droit de contrôle comptable et financier en application de l'Article L 300-5 du Code de l'Urbanisme et L 1523 du Code général des Collectivités Territoriales. L'aménageur doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération et doit adresser chaque année à la Collectivité pour examen et approbation un compte rendu financier comportant :

- Le bilan prévisionnel global actualisé
- Le plan global de trésorerie actualisé
- Un tableau des acquisitions et cessions immobilières réalisées pendant la durée de l'exercice écoulé
- Une note de conjoncture sur les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'exercice écoulé.

Ce compte-rendu a été présenté aux participants lors de la Toutes Commissions qui s'est réunie le 27 Novembre 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider ce compte rendu financier pour l'année 2016, tout en précisant que les demandes de la SEM TERRITORIA apparaissant dans le récapitulatif des tâches à accomplir par la Commune ont évolué ou sont figées telles que définies ci-après :

- Le déclassement de l'Impasse des Gironnais pour incorporation dans le domaine public, le Conseil municipal a approuvé par délibération du 22 Juin 2017 la saisine de Madame le Préfet du cher pour procéder au classement d'office dans le domaine public communal
- Le déclassement du Clos des Gironnais dans le domaine public communal a été approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 30 Novembre 2017, tout en spécifiant que le fonctionnement en impasse est maintenu et seule une liaison dédiée aux cycles et piétons sera aménagée vers la ZAC du Bois d'Argent
- L'arrêté d'alignement et le déclassement du Chemin rural dit « du Breuil » pour incorporation dans le domaine public communal ne se fera pas immédiatement et en fonction de l'évolution du dossier et des différentes procédures, car une telle démarche entraînera de la part des riverains de ces voies des demandes de réalisation de travaux qui généreront des dépenses importantes pour la Commune.
- Un calendrier prévisionnel des modalités techniques et financières de réalisation des travaux d'extension des réseaux hors ZAC devant être prises en charge par la Commune de SAINT FLORENT SUR CHER et par la Communauté de Communes FERCHER Pays florentais a été établi et présenté par la SEM TERRITORIA afin de procéder aux inscriptions budgétaires et formalités administratives respectives.

6. - AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE – 2018 - 2037

Monsieur TABARD, Adjoint délégué à l'Environnement, explique qu'un projet d'aménagement de la forêt communale a été établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'Article L 212-3 du Code Forestier pour la période 2018 – 2037

Les grandes lignes du projet sont :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement

- La définition des objectifs assignés à cette forêt
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Il est demandé au Conseil municipal d'émettre un avis sur ce projet d'aménagement et de demander aux services de l'Etat l'application des dispositions du 2° de l'article L 122-7 du Code Forestier pour cet aménagement, au titre de la réglementation propre à Natura 2000 (ZSC Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne berrichonne), conformément aux dispositions des articles R 122-23 et R122-24 du Code Forestier.

Interventions :

Monsieur TABARD explique que le dernier procès verbal d'aménagement établi par l'ONF portait sur les années 2004-2018. Ces plans sont principalement orientés sur la fourniture du bois de chauffage, et le coût des travaux forestiers sont couverts par la vente du bois.

Les objectifs du plan 2018-2037 sont :

- ***Valoriser les peuplements des plus fertiles par l'apport de chênes***
- ***Gérer la taille***
- ***Préserver Natura 2000***

Une action a été mise en place par l'ONF avec des coupes de bois programmées tous les deux ans ce qui correspond à 480 m3 par an, quantité en progression.

Il est également prévu la création d'un sentier de randonnée longeant le bord du bois, qui partirait de l'Avenue H. Massicot jusqu'à Champfrost et la plantation de cèdres atlas dans la Vallée aux Loups.

Monsieur CHARRETTE demande le montant de la recette des ventes

Réponse : 3 900 €

Monsieur DELAUD fait part que l'ONF fait du bon travail hormis que certains travaux ont endommagé les chemins. Remarque déjà signalée.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable au projet.

7. - AUTORISATION D'OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Monsieur le Maire rappelle que la Loi n° 2015-990 du 6 août 2015 dite Loi MACRON a modifié certaines dispositions du Code du Travail relatives aux exceptions au repos dominical.

A compter du 1^{er} Janvier 2016, la Loi en son Article 257, III, permet aux maires d'accorder 12 dimanches par an pendant lesquels le repos dominical peut être supprimé.

Pour ce faire, le Conseil municipal doit donner son avis sur ces jours et la liste des dimanches sera fixée par arrêté municipal, qui doit être pris avant le 31 Décembre de chaque année.

Un magasin a sollicité l'autorisation d'ouverture de 12 dimanches en 2018. Après examen de cette requête, la Municipalité a choisi de retenir que cinq dimanches d'ouvertures exceptionnelles. Pour information, les organisations syndicales ont été également invitées à se prononcer sur ces dérogations.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise, par 24 voix pour et 1 abstention, Monsieur le Maire à prendre l'arrêté municipal d'ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2018, à savoir les :

- Dimanche 2 Décembre 2018
- Dimanche 9 Décembre 2018
- Dimanche 16 Décembre 2018
- Dimanche 23 Décembre 2018
- Dimanche 30 Décembre 2018.

Fait à St-Florent-s/Cher, le 15 Décembre 2017
La Secrétaire de séance,

M.C. BEAUDOUX

SECTION DE FONCTIONNEMENT
Vue d'ensemble dépenses & recettes

Dépenses

Chap.	Libellé du chapitre	Pour mémoire BP+RAR+DMB	Réalisations au 08/12/2017	VOTE
	Charges à caractère général	1 764 611,54	1 328 576,46	15 079,00
O11	60- Achats et Variations de stocks			6 150,00
	61- Services extérieurs			2 269,00
	62- Autres services extérieurs (sauf art.6218)			6 660,00
	63- Impôts, taxes & verst assimilés (sauf art.6336)			0,00
	Charges de personnel	5 601 619,00	5 056 247,60	0,00
O12	62- Autres services extérieurs (art.6218)			0,00
	63- Imp., taxes & verst assimilés (art.6331 à 6336)			0,00
	64 -Charges de personnel			0,00
O14	Atténuation de produits	138 651,00	0,00	0,00
	73-Remboursements sur impots et taxes			0,00
65	Autres charges de gestion courante	667 917,00	659 635,80	0,00
	s/s total des dépenses de gestion courante	8 172 798,54	7 044 459,86	15 079,00
66	Charges financières	103 890,92	54 757,62	2 500,00
67	Charges exceptionnelles	9 832,00	1 786,42	-4 317,00
O22	Dépenses imprévues	8 622,94		-4 827,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 295 144,40	7 101 003,90	8 435,00
O23	Virement à la section d'investissement	336 523,00		114 691,00
O42	Opér.d'ordre de transfert entre sections	253 302,00	253 300,16	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	589 825,00	253 300,16	114 691,00
	TOTAL	8 884 969,40	7 354 304,06	123 126,00

Recettes

Chap.	Libellé du chapitre	Pour mémoire BP+RAR+DMB	Réalisations au 08/12/2017	VOTE
O13	Atténuation de charges	138 770,00	115 646,04	5 000,00
	64-Remboursements sur charges de personnel			5 000,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	839 560,00	644 629,39	2 750,00
73	Impôts et taxes	5 168 990,00	4 237 933,00	73 019,00
74	Dotations et participations	2 372 292,00	2 110 732,42	3 958,00
75	Autres produits de gestion courante	69 151,00	58 526,09	0,00
	s/s total des recettes de gestion courante	8 588 763,00	7 167 466,94	84 727,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	25 636,00	31 197,54	6 995,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 614 399,00	7 198 664,48	91 722,00
O42	Opér.d'ordre de transfert entre sections	3 330,00	3 329,71	31 404,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	3 330,00	3 329,71	31 404,00
	TOTAL	8 617 729,00	7 201 994,19	123 126,00

	+			
	R002 résultat reporté	267 240,40	267 240,40	0,00

=

RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 884 969,40	7 469 234,59	123 126,00
--	---------------------	---------------------	-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Vue d'ensemble dépenses & recettes

Dépenses

Chap. ou Op.	Libellé du chapitre	Pour mémoire BP+RAR+DMB	Réalisations au 08/12/2017	VOTE
Comptes 20, 21 et 23 individualisés en opérations				
op.10	Espaces verts et environnement	40 045,00	28 601,67	0,00
op.11	Autres bâtiments	0,00	0,00	0,00
op.13	Mission Locale	43,00	42,54	0,00
op.14	Centre Louis Aragon	10 742,00	2 326,78	0,00
op.15	Cinéma le Rio	9 099,00	3 706,51	0,00
op.16	Restaurant scolaire	11 838,00	3 367,56	404,00
op.17	Médiathèque	46 495,00	24 690,84	-8 215,00
op.18	Police municipale	1 930,00	1 901,05	0,00
op.30	Salles municipales	5 609,00	1 012,01	0,00
op.50	Pôle associatif	186,00	85,08	0,00
op.60	Pôle enfance	3 439,00	3 277,50	0,00
op.62	Secteur Jeunesse	2 813,00	266,41	0,00
op.74	Bâtiments scolaires	475 541,00	240 956,15	0,00
op.76	Hôtel de ville	23 649,00	18 463,79	1 850,00
op.77	Centre technique municipal	53 130,00	27 433,74	-835,00
op.79	Travaux de voirie	870 142,00	304 807,52	835,00
op.80	Opérations foncières	251 500,00	250 000,00	0,00
op.81	Bâtiments sportifs	13 595,00	11 823,48	0,00
	S/s Total	1 819 796,00	922 762,63	-5 961,00
Comptes 20 non individualisés en opérations				
204	Subventions d'équipement versées (art.2042)	0,00	0,00	0,00
2315	Travaux en cours I.M.O.T. (régularisation)	478,00	477,25	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 820 274,00	923 239,88	-5 961,00
10	Reversement s/ dotations, fonds et réserves	45 567,00	45 566,50	0,00
13	Remboursement de subventions	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	439 812,00	410 401,32	3 115,00
O20	Dépenses imprévues	13 302,00		-9 000,00
	Total des dépenses financières	498 681,00	455 967,82	-5 885,00
45...1	Total des opérat. Pour cpte de tiers	16 179,00	12 400,32	3 440,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 335 134,00	1 391 608,02	-8 406,00
O40	Opér.d'ordre de transfert entre sections	3 330,00	3 329,71	31 404,00
O41	Opérations patrimoniales	3 583,00	3 582,74	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 913,00	6 912,45	31 404,00
	TOTAL	2 342 047,00	1 398 520,47	22 998,00

D001 résultat reporté	350 108,03	350 108,03	
-----------------------	------------	------------	--

=

DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 692 155,03	1 748 628,50
---	---------------------	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT
Vue d'ensemble dépenses & recettes

Recettes

Chap. ou Op.	Libellé du chapitre	Pour mémoire BP+RAR+DMB	Réalisations au 08/12/2017	VOTE
	Recettes individualisées en opérations -pour info. -			
op.10	Espaces verts et environnement	0,00	0,00	0,00
op.11	Autres bâtiments	0,00	0,00	0,00
op.13	Mission Locale	0,00	0,00	0,00
op.14	Centre Louis Aragon	0,00	0,00	0,00
op.15	Cinéma le Rio	1 710,00	0,00	0,00
op.16	Restaurant scolaire	0,00	0,00	0,00
op.17	Médiathèque	0,00	0,00	0,00
op.18	Police municipale	250,00	250,00	0,00
op.30	Salles municipales	0,00	0,00	0,00
op.50	Pôle associatif	0,00	0,00	0,00
op.60	Pôle enfance	0,00	0,00	0,00
op.62	Secteur Jeunesse	1 600,00	0,00	0,00
op.74	Bâtiments scolaires	2 767,00	1 785,00	0,00
op.76	Hôtel de ville	3 348,00	3 347,80	1 476,00
op.77	Centre technique municipal	0,00	0,00	0,00
op.79	Travaux de voirie	48 087,00	27 740,31	0,00
op.80	Opérations foncières	0,00	0,00	0,00
op.81	Bâtiments sportifs	1 026,00	1 026,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées non affectées	1 570 793,00	676 500,00	-96 609,00
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 629 581,00	710 649,11	-95 133,00
10	Dotations, fonds et reserves (hors 1068)	143 034,00	135 520,37	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	286 297,03	286 297,03	0,00
13	Fonds affectés à l'équipement (art.1346)	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières			
O24	Produits des cessions d'immobilisations	23 656,00		0,00
	Total des recettes financières	452 987,03	421 817,40	0,00
45...2	Total des opérat. Pour cpte de tiers	16 179,00	11 968,32	3 440,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 098 747,03	1 144 434,83	-91 693,00
O21	Virement de la section de fonctionnement	336 523,00		114 691,00
O40	Opér.d'ordre de transfert entre sections	253 302,00	253 300,16	0,00
O41	Opérations patrimoniales	3 583,00	3 582,74	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	593 408,00	256 882,90	114 691,00
	TOTAL	2 692 155,03	1 401 317,73	22 998,00

SECTION D'INVESTISSEMENT
Détail des chapitres d'opération d'équipement

Opérations d'équipement modifiées

Opération n° 16 : RESTAURANT SCOLAIRE					
Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 08/12/2017	VOTE
DEPENSES					
21	21312	Bâtiments scolaires	7 976,00	0,00	0,00
	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de DC	212,00	211,56	0,00
	2183	Matériel de bureau et d'informatique	1 150,00	1 009,20	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	2 500,00	2 146,80	404,00
TOTAUX			11 838,00	3 367,56	404,00

Opération n° 17 : MEDIATHEQUE					
	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 08/12/2017	VOTE
DEPENSES					
20	2051	Concessions et droits similaires	990,00	382,86	0,00
21	21318	Autres bâtiments publics	44 845,00	23 748,18	-8 215,00
	2183	Matériel de bureau et d'informatique	300,00	199,90	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	360,00	359,90	0,00
TOTAUX			46 495,00	24 690,84	-8 215,00

Opération n° 74 : BATIMENTS SCOLAIRES					
	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 08/12/2017	VOTE
DEPENSES					
20	2031	Frais d'études	105 893,00	105 892,13	0,00
	2033	Frais d'insertions	1 188,00	1 188,00	0,00
	2051	Concession et droits similaires	215,00	212,70	0,00
21	21312	Bâtiments scolaires	11 520,00	1 075,20	1 076,00
	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de DC	2 478,00	474,91	-1 076,00
	2183	Matériel de bureau et mat. Informatique	2 294,00	1 792,36	0,00
	2184	Mobilier	550,00	737,28	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	9 594,00	9 583,57	0,00
23	2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
	238	Avances versées sur commandes d'immob. Corporelles	341 809,00	120 000,00	0,00
TOTAUX			475 541,00	240 956,15	0,00
RECETTES -pour information-					
13	1341	Etat -DETR	2 767,00	1 785,00	0,00
TOTAUX			2 767,00	1 785,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Détail des chapitres d'opération d'équipement

Opérations d'équipement modifiées (suite et fin)

Opération n° 76 : HOTEL DE VILLE

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 08/12/2017	VOTE
DEPENSES					
20	2051	Concession et droits similaires	7 560,00	7 547,82	0,00
	21311	Bâtiments publics : Hôtel de ville	8 617,00	3 997,42	0,00
	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de DC	238,00	237,36	0,00
21	2183	Matériel de bureau et mat. Informatique	3 324,00	3 119,59	0,00
	2184	Mobilier	670,00	321,60	1 850,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	3 240,00	3 240,00	0,00
TOTAUX			23 649,00	18 463,79	1 850,00
RECETTES -pour information-					
13	1318	Subv. équipt transférables - Autres	3 348,00	3 347,80	1 476,00
TOTAUX			3 348,00	3 347,80	1 476,00

Opération n° 77 : CENTRE TECHNIQUE

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 08/12/2017	VOTE
DEPENSES					
20	2051	Concession et droits similaires	2 409,00	2 404,22	0,00
	21318	Autres bâtiments publics	31 700,00	6 604,80	-3 345,00
	21578	Autres matér. Et outillage de voirie	431,00	430,80	2 510,00
21	2158	Autres I.M.O.T.	15 670,00	15 082,36	0,00
	2183	Matériel de bureau et mat. Informatique	2 650,00	2 647,50	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	270,00	264,06	0,00
TOTAUX			53 130,00	27 433,74	-835,00

Opération n° 79 : TRAVAUX DE VOIRIE

	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 08/12/2017	VOTE
DEPENSES					
	2033	Frais d'insertions	2 180,00	1 554,48	0,00
20	2041582	Autres groupés subv.équipt / bâtim. & installations	251 758,00	17 764,72	0,00
	204182	Autres organ.publics subv.équipt / bâtim. & instal.	12 231,00	12 230,62	0,00
21	2151	IMOT Réseaux de voirie	181 228,00	90 500,61	835,00
	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de DC	2 180,00	2 179,49	0,00
23	2315	Travaux de voirie	420 565,00	180 577,60	0,00
TOTAUX			870 142,00	304 807,52	835,00
RECETTES -pour information-					
	1321	Subv.équipt non transférable -Etat et états nat.-	0,00	0,00	0,00
13	13251	Subv.équipt non transférable -GFP de rattach.-	6 115,00	6 114,21	0,00
	13258	Subv.équipt non transférable -Autres groupés-	16 000,00	0,00	0,00
	1341	Etat -DETR-	25 972,00	21 626,10	0,00
TOTAUX			48 087,00	27 740,31	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT
Détail des chapitres HORS OPERATION

RECETTES D'EQUIPEMENT -non affectée-

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 08/12/2017	VOTE
16	1641	Emprunts en euros	1 540 793,00	676 500,00	-96 609,00
	1676	Dettes envers locataires-acquéreurs	30 000,00	0,00	0,00
TOTAUX			1 570 793,00	676 500,00	-96 609,00

DEPENSES ET RECETTES FINANCIERES (REELLES)

DEPENSES

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 08/12/2017	VOTE
	020	Dépenses imprévues	13 302,00		-9 000,00
16	1641	Emprunts en euros	438 312,00	409 559,32	3 115,00
	16871	Etat et établissements nationaux	1 500,00	842,00	842,00
TOTAUX			13 302,00	0,00	-5 043,00

OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Art.45) Dépenses/Recettes

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 08/12/2017	VOTE
Dépenses					
45	458201	01-FerCher EU/AEP lotis.HLM Breuil-Berry	478,00	0,00	-478,00
	458101		0,00	0,00	478,00
45	458104	04-FerCher EU/AEP & eaux pluviales /enrobés	0,00	0,00	3 440,00
Recettes					
45	458101	01-FerCher EU/AEP lotis.HLM Breuil-Berry	478,00	0,00	-478,00
	458201		0,00	0,00	478,00
45	458204	04-FerCher EU/AEP & eaux pluviales /enrobés	0,00	0,00	3 440,00

RECETTES (ORDRE)

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 08/12/2017	VOTE
	021	Virement de la section de fonctionnement	336 523,00		114 691,00
TOTAUX			336 523,00	0,00	114 691,00